

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En révision totale

- 102 «Règlement concernant les travaux et honoraires des architectes».
 103 «Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs civils».
 104 «Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs forestiers».
 108 «Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriques et ingénieurs de branches apparentées».
 110 «Règlements et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions».
 (Consultation terminée le 15 mars 1982, l'étude des observations est en cours)

Normes d'ingénieurs*Publications en 1981/82*

- 177 «Maçonnerie», norme (révision de la norme 113, édition 1965).
 178 «Maçonnerie en pierre naturelle» (réédition partielle de la norme 113).
 164 «Construction en bois», norme (révision de la norme 164, édition 1953, parallèlement aux normes 122 et 163).
 162/14 «Essais de fatigue des aciers d'armature», directive (révision partielle).

A paraître

- 177/1 «Calcul des murs de maçonnerie sollicités à la compression», recommandation (nouveau, à paraître en janvier 1983).

En préparation

- 160 «Norme concernant les charges, la mise en service et la surveillance des constructions» (révision de l'édition 1970).
 160A Norme «Mise en service et surveillance des ouvrages» (révision de l'édition 1970).
 162 «Norme pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, en béton armé et en béton précontraint» (révision de l'édition 1968).
 260 «Sécurité et comportement en service des structures porteuses», instructions de la SIA à ses commissions pour la coordination des normes.

Normes de protection*Publications 1981/82*

- 180/1 «Protection thermique des bâtiments en hiver», recommandation (révision de l'édition 1977).
 180/3 «Consommation annuelle d'énergie thermique dans le bâtiment», recommandation (nouveau).
 180/4 «L'indice de dépense d'énergie», recommandation (nouveau).
 181/3 «Protection contre le bruit dans la construction: installations de chauffage, de ventilation et de climatisation», recommandation (nouveau).

Actualité**Une fédération internationale d'ingénieurs s'installe à Lausanne**

Le 27 octobre dernier, la Municipalité de Lausanne a tenu à marquer par une réception l'installation à Lausanne du secrétariat mondial de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils (FIDIC). Cette association a vu le jour en 1913, c'est-à-dire un an après l'Association suisse des ingénieurs-conseils (ASIC), qui y représente notre pays.

En préparation

- 180 «Isolation thermique des bâtiments» (révision de l'édition 1970).
 181 «Protection contre le bruit dans la construction des habitations», norme (révision de l'édition 1976).
 183 «Protection contre le feu dans la construction», recommandation (révision de l'édition 1974).

Normes de génie civil*A paraître*

- 196 «Ventilation des chantiers souterrains», recommandation (nouveau, à paraître en janvier 1983).

En préparation

- 195 «Pousse-tube» (fonçage hydraulique), norme (nouveau, étude des observations).
 205 «Report sur plans, disposition et signalisation de conduites souterraines», norme (révision de la directive 149, édition 1951).

Gros œuvre*Publications 1981/82*

- 225 «Maçonnerie, prestations et fournitures», norme (révision partielle de la norme 113/1, édition 1976).
 226 «Maçonnerie de pierre naturelle, prestations et fournitures» (réédition de la norme 113/2).

A paraître

- 229 «Exécution des fouilles en pleine masse», recommandation (révision des chapitres «Exécution» et «Prestations et livraison» du projet de norme 193 «Fouilles en pleine masse», à paraître en janvier 1983).

Bâtiment*En préparation*

- 329 «Façades non porteuses», norme (nouveau).
 415 «Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment», recommandation (nouveau).
 P87 (En projet). A l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation de la SIA, on procédera à la révision globale selon une conception commune d'un certain nombre de normes du bâtiment. Le projet P87 représente le premier pas vers une édition de normes améliorée et harmonisée avec la pratique.

Etanchéité*A paraître*

- 280 «Lés d'étanchéité en matière synthétique, performances exigées et essais des matériaux», norme (révision partielle de l'édition 1977).
 281 «Lés de bitume polymère. Performances exigées et essais des matériaux», norme (nouveau).

Aujourd'hui, la FIDIC groupe 37 associations nationales comptant au total quelque 25 000 membres, lesquels emploient dans leurs bureaux plus de 250 000 collaborateurs. Il est à relever que la FIDIC est une société de droit suisse, de sorte que l'établissement de son secrétariat mondial à Lausanne est un retour aux sources, après de nombreuses années aux Pays-Bas.

Les objectifs de la FIDIC sont:

- la réunion en une fédération internationale des organisations professionnelles des différentes nations, ainsi que la création de telles asso-

En préparation

- 271 «Toits plats», recommandation (révision de l'édition 1976).
 274 «Exécution de joints», recommandation (nouveau).
 284 «Joints, essais des matériaux», norme (nouveau).

Energie et installations*Publications 1981/82*

- 279 «Isolants thermiques, performances exigées et essai des matériaux», norme (nouveau).
 381/1 «Caractéristiques des matériaux de construction» (nouveau).
 383/2 «Installations destinées aux retransmissions radiophoniques et télévisuelles», recommandation (nouveau).
 384/1 «Installations de chauffage central à eau chaude», recommandation (nouveau).
 384/4 «Conduits de fumée dans le chauffage des bâtiments, détermination des sections», recommandation (nouveau).
 385/1 «Qualités de l'eau et performances des installations de régénération de l'eau dans les piscines publiques», norme (révision de la norme 173, édition 1968).

En préparation

- 370/12 «Escaliers roulants et trottoirs roulants», norme (révision de la norme 106, édition 1960).
 370/20 «Ascenseurs pour le transport de marchandises, chargement et déchargement manuels», norme (révision de la norme 106).
 370/21 «Ascenseurs pour le transport de marchandises, chargement et déchargement mécaniques», norme (révision de la norme 106, en consultation).
 380/7 «Installations», norme (révision des normes 132, 135, 137 éd. 1973 et 143 éd. 1965).
 381/3 «Les degrés-jours en Suisse», recommandation (nouveau, à paraître en janvier 1983).
 382/2 «Règles pour le calcul des charges frigorifiques», recommandation (nouveau).
 384/2 «Puissance thermique à installer dans les bâtiments», recommandation (révision de la recommandation 380, édition 1975, à paraître en janvier 1983).

Autres normes*Publication 1981*

- 410/1/2 «Désignation des installations du bâtiment — plans, installations en place, évidements», recommandation (nouveau).

A paraître

- 400 «Rationalisation dans l'établissement des plans et dessins de construction», recommandation (nouveau, à paraître au printemps 1983).

cations dans les pays où elles n'existent pas encore;

- l'établissement de normes et règles pour l'exercice de la profession des ingénieurs-conseils indépendants et le contrôle de leur observation;
- la représentation au niveau international des associations-membres et la collaboration avec d'autres organisations internationales dans tous les domaines d'activité de l'ingénieur-conseil;
- l'amélioration constante des prestations de service des ingénieurs-conseils indépendants dans le cadre

de leur relation avec leurs clientèles publiques ou privées.

La FIDIC assure sur le plan international la défense des intérêts économiques et la promotion de la profession; de plus, elle fonctionne, pour ses membres, comme source centrale d'information pour tous les problèmes communs.

La FIDIC nomme plusieurs commissions qui étudient, entre autres questions, l'établissement de directives pour les contrats de mandat, pour les communautés de travail temporaire entre plusieurs bureaux d'ingénieurs ou pour les appels d'offres internationales. Elle a instauré une commission de travail permanente sur l'importante question de la responsabilité professionnelle. Aux côtés de communications périodiques, la FIDIC publie des séries d'études sur les activités de l'ingénieur-conseil indépendant.

Le président mondial de la FIDIC est M. Wilson Binger, Etats-Unis, alors que M. Burt Campbell en est Managing Director. Actuellement, c'est M. Jean A. Perrochon, de Berne, qui préside l'ASIC.

Comme tous les orateurs qui se sont exprimés lors de cette manifestation, M. Maurice Meylan, municipal des travaux

de la Ville de Lausanne, a relevé l'apport que ne manquera pas de constituer la présence dans cette ville d'une organisation de cette importance. Il convient donc de souligner l'efficacité de l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie, dont les efforts ont permis d'aplanir tous les obstacles et de conduire à cet établissement dans les meilleures conditions.

Le mythe des biorythmes

Selon les théories des biorythmiciens, la vie humaine serait gouvernée par trois rythmes distincts débutant tous à la naissance de l'individu: un cycle physique de 23 jours, un cycle psychique de 27 jours, et un cycle intellectuel de 32 jours. L'effet additif ou soustractif de la combinaison de ces cycles serait censée déterminer des périodes favorables ou défavorables pour la vie de l'individu, les maximum, minimum et point d'inflexion de la courbe résultante correspondant à des dates critiques.

L'applicabilité d'une telle hypothèse a été étudiée systématiquement par Alain Poussard sur les 396 cas d'infarctus du myocarde qu'il a eu à traiter à l'hôpital

d'Aix-en-Provence. Poussard a d'abord recherché une corrélation entre la date de l'infarctus et l'un quelconque des trois biorythmes, puis avec toutes les combinaisons possibles de ces trois composantes. Aucune corrélation n'a pu être mise en évidence.

Poussard a ensuite effectué les mêmes calculs de corrélation entre la date de la mort et les biorythmes ou leurs combinaisons. Néant. Que l'on choisisse la mort naturelle ou celle par infarctus, on ne décèle aucune corrélation de nature biorythmique. Statistiquement, les valeurs observées «sont très proches de celles d'une distribution au hasard», conclut Alain Poussard, dans la *Gazette médicale de France*, article repris dans le numéro 776 de *Science et Vie* (mai 1982, p. 66).

Les compagnies d'assurances ayant d'autre part démontré de manière indépendante l'absence de corrélation entre les biorythmes et les accidents de voiture, on est en droit de se demander à quoi peuvent être utiles les innombrables petites calculatrices de poche que l'on peut se procurer sur le marché et qui permettent le calcul de tous les biorythmes du monde.

M.C.

Bibliographie

Espaces hors logement

par Alexandre Antipas. — Un vol. 16 x 24 cm, 168 pages, 72 ill., broché. Collection «Études urbaines et régionales». Editions Georgi, Saint-Saphorin, 1982. Prix: Fr. 39.—.

«Une grande part des problèmes que pose l'architecture, au niveau de la thématique comme au niveau de la forme, trouvent leur dynamique aux points d'articulation joignant les diverses catégories de lieux d'activité. L'identification de ces «entre-lieux» fait apparaître leur rôle essentiel de charpente pour le système bâti. Le présent ouvrage s'inscrit dans cet ordre de préoccupations et étudie la catégorie d'espaces architecturaux appartenant à la fois à l'unité de base, la cellule d'habitation pour un ménage, et au premier échelon d'espaces réellement communs, le groupement concerté de logements, là où apparaît une certaine épaisseur possible de relations.

Espaces hors logement tente de montrer l'importance véritable que doivent prendre, dans notre tissu bâti actuel, les «prolongements du logis» et, en même temps, et dans le sens inverse, le passage de la sphère publique à la sphère privée. Cette frange d'espaces à double direction est le lieu d'interactions souvent pauvres et malmenées, que le manque de variété d'activités rend plus évident encore par le schématisme de situations unifonctionnelles qu'il entraîne.»

Ces quelques extraits de la page de couverture de l'ouvrage nous ont donné envie d'en savoir plus. Après avoir lu le livre, nous avons rencontré l'auteur; architecte diplômé de l'EPFL, né en 1943, il a, le premier, présenté une thèse de doctorat, à partir de laquelle il a été possible de réaliser cet ouvrage.

Lors de la discussion, il s'est avéré que l'auteur a recherché, en prenant comme base la «Charte d'Athènes», dont il conteste le contenu, une nouvelle théorie faisant large place au mélange des fonctions; pour lui, habiter, travailler, se récréer, circuler, ne requièrent pas d'espaces ad hoc, et les éléments du bâti ne fournissent qu'un cadre pour le comportement social; les facteurs sociaux priment sur les facteurs purement spatiaux. Antipas admet cependant que les contacts sociaux ne constituent pas un but en soi, mais un moyen d'arriver à des organisations micro-sociales.

Traitant des espaces verts, dont le galvaudage du terme lui est inadmissible, il en prône une saine réhabilitation et stigmatisé ce qu'il appelle «une certaine façon de «planter» les bâtiments dans la «nature» ou, plus souvent, dans un espace qui symbolise la nature de façon dérisoire».

Développant les critères à prendre en compte dans l'élaboration du projet des espaces hors logement, il établit une «check-list» à l'usage des projeteurs.

Il s'agit donc d'un ouvrage utile, synthétique, bien documenté, et pas avare d'exemples empruntés

autant à l'étranger qu'à la Suisse romande.

Quelques regrets, cependant: le premier est que les critiques formulées aux aménagements extérieurs d'ensembles tels que Pont-des-Sauges, par exemple, n'ont pas été assorties de propositions concrètes d'amélioration, afin de mieux illustrer le texte du livre. Le deuxième regret s'adresse à l'éditeur: un grand nombre de coquilles («recréer» pour «ré-créer», etc.) rend la lecture du livre irritante, et les erreurs contenues dans le très important tableau récapitulatif des âges et des comportements, à la page 90, le rendent inutilisable.

Ce n'est pas assez, cependant, pour ne pas en recommander la lecture aux architectes et aux autres personnes concernées par la réalisation d'immeubles d'habitation collective, pour qui il constituera, du moins pour l'instant, un des seuls ouvrages en langue française traitant de ce sujet.

François Neyroud
architecte SIA

Nouveau guide des médicaments

par le Dr Henri Pradal. — Un volume, format poche. Editions du Seuil, Paris 1980. Prix: 9 fr.

Cet ouvrage à but essentiellement pratique se présente comme une sorte de dictionnaire des 103 médicaments les plus courants, décrits par ordre alphabétique, à raison d'en moyenne 2 pages par médicament.

Chaque médicament y est défini par son usage et un code à trois chiffres et lettres. D'abord un chiffre romain I, II ou III indique sa plus ou moins grande efficacité, puis une lettre (A, B ou C) en indique la toxicité, et un chiffre (1, 2 ou 3) le prix. Un médicament idéal serait efficace (I), non toxique (A) et économique (1). Tel est l'insuline. L'aspirine est IBI. A l'autre extrême, on pourrait imaginer un médicament inefficace (III), toxique (C) et coûteux (3).

Cela dit, chaque médicament est décrit avec une grande précision, sa posologie aussi. Son mode d'action dans l'organisme fait en général l'objet d'un long développement traité avec soin dans un langage pas trop technique. Les effets directs, comme les contre-indications, effets indésirables et autres interférences avec d'autres médicaments, sont également décrits avec clarté et rigueur.

L'auteur, professeur de toxicopharmacologie à Paris, adopte un style vif, enjoué, voire polémique pour présenter chaque sujet. En effet, l'un des traits les plus caractéristiques du guide réside dans les informations indépendantes fournies par l'auteur qui souvent remettent en cause les indications du fabricant. On est même surpris de constater à quel point les vertus de certains remèdes courants relèvent parfois de la seule imagination du fabricant, voire de son intérêt simplement mercantile.

L'acquéreur de ce petit ouvrage ne regrettera pas les quelque dix francs que coûte son achat.

M.C.